

● Affectation des résultats de l'exercice clos le 30 juin 2020



L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les résultats de l'exercice clos le 30/06/2020 soit :

- Compte dégâts : déficit de 40 575,13 € ;
- Compte fédération : excédent de 74 135,83 € se décomposant de la façon suivante :
 - Administration générale : excédent de 83 269,45 € ;
 - Formation : déficit de 9 133,62 €.

Ces résultats sont affectés selon les modalités suivantes :

Le résultat « dégâts » déficitaire de 40 575,13 € € est affecté en diminution du compte « réserve dégâts » qui passe de 479 377,62 € à 438 802,49 €.

Le résultat « fédération » de 74 135,83 € est affecté pour 83 269,45 € en augmentation de la « réserve de gestion » qui passe de 1 483 940,36 € à 1 567 209,81 € et pour 9 133,62 € en diminution de la « réserve du centre de formation » qui passe de 28 536,93 € à 19 403,31 €.

